

PEICA

La francophonie canadienne
et les résultats de PEICA :
on s'organise!



Messages clés



Le PEICA vise à dresser un portrait des compétences de la population adulte dans chacun des domaines évalués ET NON à déterminer si les adultes ont atteint un certain niveau de compétence de base.



Il va être très difficile de faire des comparaisons entre le PEICA et les études précédentes parce que les différences sont trop importantes : les définitions même de la littératie et de la numératie ont évolué, une composante sur l'utilisation de compétences en environnement technologique a été ajoutée et l'échelle d'évaluation (pointage) a été modifiée.



Nous sommes heureux de constater que le PEICA privilégie une perspective de continuum d'apprentissage. Ce changement reflète ce que disent les organismes sur le terrain depuis de nombreuses années.



La maîtrise des compétences par une personne évolue et peut être très différente d'une compétence à l'autre. L'abandon par le Canada d'un seuil normatif à atteindre pour bien fonctionner en société offre une vision plus globale et plus nuancée de la problématique.



Les compétences sont dynamiques et non statiques. Elles évoluent selon les changements dans la société, les transformations du marché du travail, etc. Un faible changement du nombre de personnes se situant à chacun des niveaux ne peut être interprété comme une non efficacité des actions et programmes en éducation des adultes.



Nous déplorons le fait qu'on n'ait pas recueilli les données pour les personnes âgées de plus de 65 ans, et ce, dans une conjoncture où on encourage les aînés à rester sur le marché du travail et où l'âge de la retraite est repoussé.



Il serait précipité de tirer des conclusions hâtives suite à la publication des résultats. Statistique Canada prévoit publier en 2014 et 2015 une série de rapports thématiques. Un tableau plus nuancé de la situation va émerger peu à peu.



Le très grand nombre de répondants va permettre une analyse plus fine de groupes tels que les immigrants récemment arrivés, les populations autochtones, les populations en situation linguistique minoritaire (Ontario, Nouveau-Brunswick, Manitoba et Québec) et les jeunes (16-24 ans). Ce portrait plus précis et plus nuancé guidera les organismes afin d'élaborer leurs programmes.



Au-delà des chiffres et des statistiques, c'est de la qualité de vie de milliers de personnes dont il est question. Peu importe le point de départ, on sait que l'amélioration des compétences aura un impact positif concret sur la vie des personnes : accès à des emplois mieux rémunérés, meilleure santé, participation plus active à la société, etc. Un bénéfice pour l'ensemble de la société canadienne. En ce sens, l'éducation des adultes doit demeurer une priorité à tous les niveaux.

